

NOUVEAUTÉ | Création du Marché de la Chênée

Tous les samedis à partir du 4 décembre au Carré de la Chênée. Attention, stationnement modifié.



Création du marché de la Chênée !



Tous les samedis à compter du 4 décembre 2021 face au Carré de la Chênée de 14h à 18h.

Afin de permettre l'installation du marché, stationnement interdit face au Carré de la Chênée les vendredis à partir de 18h. Risque de mise en fourrière.

Rue Pascal

Stationnement interdit

Carré de la Chênée

Rue Racine

© M. Montmorency - www.montmorency.fr - Mars 2021

Adresse

Marché de la Chênée
Rue Racine
Montmorency
95160

Liens utiles

[En savoir plus sur le marché du centre-ville](#)

[Retour sur la rénovation du Carré de la Chênée](#)